

Source : *Le Parchemin*, 1978, pp. 22-25.

Jean-Jacques van ORMELINGEN

INVENTAIRES DES FONDS D'ARCHIVES DE L'OFFICE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE BELGIQUE

Parmi le remarquable ensemble de dossiers, fichiers, archives et collections de faire-part, laissés par les enfants de feu le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff à l'Office, figurait l'important fichier Poulet¹. Cette documentation contenant environ 35.000 fiches sur les familles liégeoises et hutoises aux XV^e et XVI^e siècles, était jusqu'à présent inexploitable. En effet les références laconiques qui accompagnent le patronyme sur une fiche, ne permettaient pas de retourner aux sources d'archives pour connaître la teneur de l'acte consulté.

Grâce à l'obligeance de la baronne de Schaetzen de Schaetzenhoff, qui se trouve déjà à l'origine de la donation du fonds de son mari, l'Office est entré en possession du fonds Poulet, complément indispensable au fichier.

FONDS POULLET

Le chevalier Arnold Poulet (1869-1927)² concentra ses recherches généalogiques et héraldiques sur la Hesbaye liégeoise et hutoise. Car c'est à Houtain-l'Évêque qu'étaient établis dès le XIV^e siècle les Poulet. Ils tiraient probablement leur origine des sires de Ferme³.



Arnold Poulet dépouilla systématiquement les archives des institutions judiciaires, tant des cours subalternes que des tribunaux centraux, dont relevaient les villages hesbignons, ainsi que les archives des institutions ecclésiastiques, grands propriétaires terriens en Hesbaye. Il consulta également certains fonds de famille et, pour les époques plus récentes, le notariat. Il consigna méthodiquement le résumé des actes analysés et rassembla ses notes manuscrites en dossiers, par institution.

¹ *Le Parchemin*, 1973, pp. 98-99.

² L'introduction au fichier Poulet contient une courte notice biographique à laquelle nous renvoyons le lecteur.

³ EPN, 1967, p. 55, donne la bibliographie à laquelle il faut ajouter *Croquis généalogique de la famille Poulet de Houtain*, Liège, 1920, 136 pp. dact. (OGHB, Fonds de Schaetzen, farde Poulet); C. de Borman, A. Bayot et E. Poncelet, *Œuvres de Jacques de Hemricourt. Miroir des Nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910-1931, t. II, p. 199; A. Kempeneers, *De oude vryheid Montenaken*, Louvain, 1861-1862, 2 vol., passim.

Ces dossiers, classés dans cinq fardes volumineuses, contiennent les références suffisantes pour retrouver dans les dépôts d'archives actuels les documents qu'il consulta jadis ⁴.

L'épigraphie retint spécialement l'attention d'Arnold Poulet qui collabora avec Léon Naveau à l'édition du *Recueil d'Épitaphes de Henri van den Berch, Héraut d'armes Liège-Looz de 1640 à 1666*, Liège, 1925-1928, 2 vol. Aussi a-t-il consacré deux dossiers aux inscriptions funéraires de Hesbaye, dossiers qui comprennent une vaste documentation héraldique inédite.

Une quarantaine de crayons généalogiques sont classés *in fine*. Certains de ces croquis sont de timides essais de synthèse, établis par Arnold Poulet pour répondre à une demande de renseignements ; d'autres lui ont été communiqués par des correspondants.

Au cours de ses recherches Arnold Poulet dressa une fiche par personnage, en y schématisant le contenu généalogique de la référence. La date de cette référence est précisée dans le coin supérieur gauche de la fiche. Le titre abrégé du fonds d'archives consulté et le numéro de la page dans le dossier d'Arnold Poulet sont mentionnés dans le coin inférieur gauche.

Pour retrouver dans le fonds une référence signalée dans le fichier il faut repérer dans la liste publiée ci-dessous le dossier qui correspond à l'abréviation. « Convenances 170 », par exemple, renvoie au dossier intitulé « Echevins de Liège, convenances et testaments », classé sous le numéro 1.4. A la page 170 de ce dossier, et sous la date mentionnée, se trouve consignée l'analyse du document annoncé par la fiche. « Off. Décr. 82 », autre exemple, renvoie au dossier intitulé « Officialité de Liège, décrets et sentences », classé sous le numéro 2.1., page 82.

Fonds et fichier forment donc un tout. Sans le fichier on ne peut exploiter les données renfermées dans les nombreux dossiers du fonds. Sans le fonds on ne peut interpréter les renseignements fragmentaires mentionnés au fichier ni en connaître la source d'archives précise.

Ce précieux outil de travail, patiemment élaboré, Arnold Poulet n'eut pas l'occasion de le mettre en œuvre. Après son décès survenu en 1927, son frère aîné, le vicomte Prosper Poulet, recueillit fonds et fichier. Le vicomte Poulet les confia vers 1930 au baron de Schaetzen de Schaetzenhoff, qui collaborait à l'époque à la rédaction de l'*Annuaire de la Noblesse* avant d'en assumer la direction. L'intérêt que portait le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff aux familles hesbignonnes le dé-

⁴ *Les Archives de l'Etat dans les provinces. Aperçu des fonds et collections*, Bruxelles, 1975, 2 vol., constitue un guide précieux pour localiser le lieu de conservation actuel des fonds d'archives.

signait tout naturellement pour conserver le travail d'Arnold Poulet⁵.

Le présent inventaire du fonds Poulet reprend intégralement le classement établi naguère par son auteur. La longue liste qui suit, tout comme le nombre impressionnant de fiches, donne une idée de l'ampleur du travail accompli par Arnold Poulet. Le fonds et le fichier Poulet apportent une aide inespérée aux chercheurs intéressés par la Hesbaye aux XV^e et XVI^e siècles.

0. Introduction : correspondance adressée au chevalier Marcel de Schaetzen par le vicomte Prosper Poulet, 1927-1931.
1. Notes généalogiques (première partie : tribunaux supérieurs et institutions centrales) :
 - 1.1. Cour féodale de Liège.
 - 1.2. Cour allodiale de Liège.
 - 1.3. Chambres des Comptes de Liège.
 - 1.4. Echevins de Liège, convenances et testaments.
 - 1.5. Echevins de Liège, œuvres.
 - 1.6. Echevins de Liège, jugements et sentences.
 - 1.7. Echevins de Liège, obligations.
2. Notes généalogiques (deuxième partie : institutions ecclésiastiques) :
 - 2.1. Officialité de Liège, décrets et sentences.
 - 2.2. Officialité de Liège, mambournies.
 - 2.3. Cathédrale Saint-Lambert à Liège.
 - 2.4. Abbaye de Saint-Laurent à Liège.
 - 2.5. Abbaye du Val Saint-Lambert à Seraing.
 - 2.6. Abbaye du Val Notre-Dame à Antheit.
 - 2.7. Abbaye de Saint-Jacques à Liège.
 - 2.8. Abbaye de Notre-Dame du Val des Ecoliers à Liège.
 - 2.9. Abbaye du Neufmoustier à Huy.
 - 2.10. Abbaye de Saint-Landelin à Aulne.
 - 2.11. Abbaye de Saint-Trudon à Saint-Trond (Sint-Truiden).
 - 2.12. Collégiale Saint-Barthélemy à Liège, chartes.
 - 2.13. Collégiale Sainte-Croix à Liège.
 - 2.14. Collégiale Saint-Denis à Liège.
 - 2.15. Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège.
 - 2.16. Collégiale Saint-Martin à Liège.
 - 2.17. Collégiale Saint-Pierre à Liège.
 - 2.18. Églises Saint-Hubert, Saint-Michel et Notre-Dame-aux-Fonts à Liège.
 - 2.19. Hôpital Saint-Abraham et église Saint-Jean-Baptiste à Liège.
 - 2.20. Hôpital Saint-Michel ou des Pauvres-en-Ile et église Saint-Martin-en-Ile à Liège.
 - 2.21. Hôpital et béguinage Saint-Christophe dit Tirebourse et église Saint-Christophe à Liège.
 - 2.22. Cure de Houtain-l'Évêque.
 - 2.23. Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine en Béthanie à Lens-St-Remy, chartes.
 - 2.24. Abbaye de Stavelot-Malmedy, cour féodale.
 - 2.25. Abbaye du Val Benoît à Liège.
 - 2.26. Abbaye de la Paix-Dieu à Jehay-Bodegnée.
 - 2.27. Abbaye de Flône, chartes.
 - 2.28. Hôpital Saint-Mathieu (manquant).
 - 2.29. Dominicains à Liège, chartes.

⁵ Le baron de Schaetzen de Schaetzenhoff préparait vers les années 1930 la publication d'un important armorial des familles de la Hesbaye (chev. de Limbourg, *Armoriaux liégeois*, Liège, 1930-1934, p. XV). Il ne devait jamais le livrer à l'imprimeur.

3. Notes généalogiques (troisième partie : échevinages et communautés rurales) :
 - 3.1. Avernas (Cras-Avernas, Avernas-le-Baudouin et Bertrée).
 - 3.2. Berloz et Willinne.
 - 3.3. Braives et Latinne.
 - 3.4. Bovenistier.
 - 3.5. Fallais.
 - 3.6. Hannut.
 - 3.7. Hesbaye : Pousset, Jeneffe, Wasseiges, Celles, Latinne, Lincet, Grand-Hallet, Bertrée, Wezeren, Neuville-sur-Meuse, Landen, Blehen, Ambresin, Grand Axhe, Momalle, Groule à Chapon-Seraing, Roloux, Marlignes (Mechelen-Bovelingen), Boëlhe, Waremmes, Hermalle-sous-Huy, chartes.
 - 3.8. Hollogne-sur-Geer.
 - 3.9. Houtain-l'Évêque.
 - 3.10. Huy (Grande).
 - 3.11. Huy (Petite ou Statte).
 - 3.12. Lantremange.
 - 3.13. Meeffe.
 - 3.14. Moxhe.
 - 3.15. Saive (-en-Hesbaye).
 - 3.16. Celles.
 - 3.17. Thisnes (-lez-Hannut).
 - 3.18. Tourinne-la-Chaussée.
 - 3.19. Trognée.
 - 3.20. Villers-le-Peuplier, Lens-Saint-Remy et Lens-Saint-Servais.
 - 3.21. Wanze.
 - 3.22. Crehen.
4. Notes généalogiques (quatrième partie : divers) :
 - 4.1. Echevinage d'Alken.
 - 4.2. Echevinage de Curange (Kuringen).
 - 4.3. Echevinage de Borlo.
 - 4.4. Echevinage de Gíngelom.
 - 4.5. Echevinage de Grand-Hallet.
 - 4.6. Echevinage de Heers.
 - 4.7. Echevinage de Léau (Zoutleeuw).
 - 4.8. Echevinage d'Orsmael.
 - 4.9. Echevinage de Saint-Trond (Sint-Truiden).
 - 4.10. Administration communale de Saint-Trond (Sint-Truiden).
 - 4.11. Cure de Ville-My.
 - 4.12. Chambre des Comptes.
 - 4.13. Cour féodale de Brabant.
 - 4.14. Épitaphiers de *van den Berch, Posson, Le Fort et Abry*.
 - 4.15. Manuscrits généalogiques de *Jean de Fumal*.
 - 4.16. Inscriptions funéraires de Hesbaye.
 - 4.17. Notariat.
 - 4.18. Varia.
 - 4.19. Fonds de familles.
5. Notes généalogiques (cinquième partie : divers) :
 - 5.1. Cures diverses.
 - 5.2. Echevinage de Houtain-l'Évêque.
 - 5.3. Echevinage de Montenaken.
 - 5.4. Echevinage de Wezeren.
 - 5.5. Essais généalogiques concernant les familles *d'Acos, Blehen, Boesmans, Braze, le Clockier, Corswarem, de Cortil, Crehen, de Dessener, Dieudonné, Donckier de Donceel, Fresart, Gaiffier, Gilsen, Gonibier, de Halley, de Hasque, Heeren, van Hees, le Hongre, de Horion, de Hosden, Keldermans, Ladoens, Laminne, de Lathuy, de Meldert, Menten, de Momelet, Pabeau, Naveau, Nicolai, d'Oumale, Proveners, de Rolloux, de Roumale, N...* (manquant), *Scronx, Tombeur, de Thys, de Truwegnée, Vannes, d'Yve, van Zelck, Zudart*.

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be